

---

## **Malgré la crise sanitaire et la fermeture des écoles, les activités PassepART pourront avoir lieu**

*Après l'annonce de la suspension momentanée des activités financées par le programme PassepART en raison des mesures mises en place pour contrer la pandémie de la COVID-19 partout au Canada, la FCCF est heureuse d'annoncer que les activités artistiques, culturelles et patrimoniales prévues pourront avoir lieu, et ce au grand bénéfice des élèves francophones en situation minoritaire.*

Les organismes sans but lucratif ont reçu des directives spécifiques de la part de la FCCF concernant les activités PassepART approuvées pour l'année scolaire 2019-2020, mais qui n'ont pu ou ne pourront pas avoir lieu en raison des mesures mises en place par les gouvernements pour contrer la propagation du coronavirus, dont la fermeture des écoles.

D'emblée, la FCCF tient à souligner que, pour l'instant, aucune activité ne peut être annulée et aucun remboursement ne sera accepté. Nous mettons tout en œuvre pour que les élèves aient tout de même accès aux activités PassepART planifiées et que les contrats octroyés pour la tenue de ces activités puissent être honorés tel que convenu. Plusieurs artistes ou artisans dont les services ont été retenus pour ces activités PassepART comptent sur cette source de revenus. Le milieu culturel est particulièrement touché pendant cette crise COVID-19. La FCCF travaille à ce que le milieu artistique et culturel ne soit pas davantage fragilisé et puisse continuer à appuyer de façon durable le milieu de l'éducation et la communauté. Les options proposées ont été développées en ce sens.

Avec l'aval du ministère du Patrimoine canadien, la FCCF a mis en place deux options possibles pour les organismes :

- 1) La tenue de l'activité en ligne pendant l'année 2019-2020 et donc d'ici le 30 juin 2020.
- 2) Le report de l'activité (présentiel ou en ligne) à une date ultérieure, jusqu'au 30 juin 2021.

### **Que dois-je faire dès maintenant?**

La FCCF a avisé les conseils/districts scolaires des deux options proposées et certains ont déjà pris la décision d'aller de l'avant avec l'une ou l'autre de ces options. La première chose à faire pour les organismes est de contacter son partenaire scolaire (tel qu'inscrit dans votre demande de financement) afin de vous entendre sur la possibilité de reporter l'activité PassepART dans la prochaine année scolaire ou encore d'offrir cette activité en ligne.

Après avoir eu la confirmation des conseils, des écoles et des artistes, le cas échéant, les organismes doivent envoyer dès que possible l'information suivante à [passepарт@fccf.ca](mailto:passepарт@fccf.ca) :

- Numéro d'identification de la demande :
- Date de l'activité qui se trouve dans la demande initiale :
- Date de report anticipé de l'activité, s'il y a lieu :
- Mode de livraison de l'activité: En personne OU en ligne

### **Pourquoi une activité en ligne si les écoles sont fermées?**

Plusieurs conseils scolaires sont présentement à la recherche de contenus en ligne à faire découvrir à leurs élèves pendant cette période de confinement. Les activités PassepART prévues cette année sont peut-être une occasion de participer à cet effort collectif de nous rapprocher au moyen des technologies tout en stimulant les élèves.

### **De quoi ça a l'air une activité en ligne?**

À titre d'exemple, un atelier de chant pourrait être offert sur Facebook Live ou encore, une activité de mouvements pourrait être offerte en vidéoconférence aux élèves.

Nous sommes conscients que toutes les activités ne se prêtent pas à une webdiffusion. Le fait d'offrir l'activité PassepART en ligne est une façon qui s'offre à vous de réaliser cette activité. Ce n'est pas la seule. Le report d'une activité en présentiel à une autre date pendant le prochain calendrier scolaire est aussi possible.

### **Je voudrais offrir mon activité en ligne mais je ne sais pas comment faire ou j'ai peu d'expérience avec les technologies?**

La FCCF compte appuyer les organismes dans cette démarche en offrant un soutien technique pour la mise en ligne des activités PassepART. Les organismes pourront ainsi communiquer, si nécessaire, avec Patrick Pharand ([soutienpassepart@fccf.ca](mailto:soutienpassepart@fccf.ca)/819-821-0611) pour lui poser des questions quant à la livraison des activités en ligne. Patrick pourra accompagner les organismes dans leurs démarches.

### **Comment puis-je vous informer que mon activité a eu lieu si je choisis de faire mon activité en ligne?**

À défaut de publier une photographie de votre activité sur les réseaux sociaux, tel qu'exigé par le programme, les organismes devront s'engager à fournir une copie de l'activité virtuelle afin que la FCCF la publie sur son compte *YouTube*.

### **Autres nouvelles**

Compte tenu des circonstances entourant la crise sanitaire et de l'évolution rapide de la situation, la FCCF annonce qu'elle repousse le lancement de la deuxième ronde de financement du programme PassepART, initialement prévue le 1<sup>er</sup> avril 2020. La nouvelle date à laquelle les organismes pourront soumettre leur demande de microfinancement pour la tenue d'une activité artistique, culturelle ou patrimoniale pendant l'année scolaire 2020-2021 sera annoncée sous peu.

Les organismes dont l'activité sera reportée à l'année scolaire 2020-2021 sont invités à soumettre de nouvelles demandes de microsubvention. Les écoles qui, en temps normal, ont droit à une seule activité Passepart par année scolaire, pourront donc bénéficier exceptionnellement de deux activités pendant l'année scolaire 2020-2021.

La FCCF remercie les 146 organismes bénéficiaires d'une microsubvention et les 680 écoles participantes qui ont contribué au succès retentissant du programme Passepart pendant l'année scolaire 2019-2020. Une nouvelle section a d'ailleurs été ajoutée au site Web [monpassepart.ca](http://monpassepart.ca) afin de mettre en lumière quelques-unes des activités financées par l'entremise du programme de microfinancement Passepart. Allez y jeter un coup d'œil!



*Depuis plus de 40 ans, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays, elle est aussi fière de conduire le programme national de microfinancement Passepart.*

*Basée à Ottawa, la Fédération compte 22 membres investis à travers le Canada : treize organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région; sept organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre; un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène; et une alliance de radios communautaires.*

- 30 -

**Pour plus de renseignements :**

Marie-Ève Laramée-Gauvreau  
Gestionnaire du programme Passepart  
[passepart@fccf.ca](mailto:passepart@fccf.ca)  
819-431-1496